

Source :

<http://cdurable.info/Les-impacts-des-vacances-des.html>

jeudi 23 août 2007 Posté par [David Naulin](#)

## Etude de l'Institut français de l'environnement (IFEN)

### **Les impacts des vacances des Français sur l'environnement**

Une étude sur l'influence du mode de vie des ménages sur l'environnement publiée en août par l'Institut français de l'environnement (IFEN), révèle l'impact de plus en plus important des vacances des Français. L'IFEN, qui dépend du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, appelle les ménages français à "agir pour la résolution des problèmes environnementaux, soit de manière directe par leurs pratiques domestiques et l'usage de leur voiture par exemple, soit par leur choix de consommation".

La secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, n'a pas hésité mercredi à affronter la pluie et la gadoue pour découvrir [le camping écologique Huttopia](#) de Rambouillet. Une visite très symbolique au lendemain de la publication d'une étude de l'Institut français de l'environnement (Ifen) selon laquelle les congés contribuent à la pollution et au réchauffement climatique. *"Pendant les vacances, les Français se posent en consommateurs de la nature et non en protecteurs. Ils se déplacent en voiture, ils utilisent la climatisation, ils achètent des produits jetables... Je veux inverser la tendance. Les vacances doivent devenir un moment d'éducation à l'environnement"*, confie Nathalie Kosciusko-Morizet au Parisien (édition du 23 août).

#### **Les principaux enseignements de cette étude**

Les Français sont ainsi plus nombreux chaque année à partir en vacances (+ 24 % entre 1990 et 2004) mais pour de plus courts séjours (moins de trois nuits). Or "plus le déplacement est de courte durée, rappelle l'étude, plus le poids du transport se fait ressentir dans les émissions de GES [gaz à effet de serre]". Et la voiture reste le principal mode de transport utilisé pour se rendre en vacances, à 81 %, loin devant le train (13 %), qui génère douze fois moins d'émissions de gaz à effet de serre.

L'étude calcule qu'un voyage en voiture que ce soit pour un simple week-end ou un séjour prolongé "représente en moyenne 187 kilos de CO<sub>2</sub>" émis dans l'atmosphère, sans compter les déplacements quotidiens pendant la durée du séjour : "une seule excursion en voiture à la journée" émettant "93 kg de CO<sub>2</sub>". En tout, les déplacements liés aux vacances effectués en voiture génèrent environ 12,4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 16 % des gaz à effet de serre émis sur le territoire national par les véhicules particuliers.

"Ces mouvements ont des implications locales", note l'IFEN qui évoque notamment "l'accroissement des nuisances routières (embouteillages, bruit, pollution de l'air)" et pour

les communes recevant les vacanciers, une pression accrue sur les équipements collectifs, pour traiter les eaux usées ou recycler les déchets. Car "avec les arrivées de touristes, la démographie de certains départements peut doubler voire tripler". "Cet apport démographique temporaire, mais parfois considérable (...), pose des problèmes dans les milieux où la ressource en eau est fragile (mer et montagne)". Calibrées sur ces périodes de "pointe", principalement les mois de juillet et août, certaines stations d'épuration fonctionnent en sous-régime le reste de l'année.

En plus du voyage et de l'hébergement, les activités des Français en vacances pèsent aussi sur l'environnement. "Certains espaces peuvent connaître un cumul d'activités créant des conflits d'usage", explique l'étude. Conflits entre activités, les promeneurs ou pêcheurs pâtissant des loisirs motorisés, ou au détriment d'une ressource, l'eau par exemple, entre agriculteurs, et usagers de l'eau potable. "C'est en mer et en montagne que ces conflits peuvent être exacerbés, note l'étude, compte tenu de l'attractivité de ces espaces, de la fragilité des milieux et des aménagements durs qu'ils supportent (ports, stations de ski...)."

Sources : IFEN - Le Parisien (édition du 23 août) - Le Monde.fr (21 août)